

Le foie gras à nouveau autorisé en Californie



De gauche à droite : Philippe Baron, Mickaël Tenenbaum, André Daguin.

Un juge fédéral américain a annulé le 7 janvier l'interdiction de la vente de foie gras en Californie, et autres produits issus de palmipèdes gavés, estimant qu'elle interfère avec la législation commerciale.

L'interdiction à la vente votée en 2004 sous la pression du lobby végétarien PETA est entrée en vigueur en 2012 et les restaurants californiens pouvaient recevoir une amende allant jusqu'à 1000 dollars s'ils servaient du foie gras.

C'est une vraie victoire pour Ariane DAGUIN et les producteurs américains et canadiens qui se battent contre cette interdiction depuis plusieurs années. L'interdiction de produire du foie gras en Californie par contre n'est pas remise en cause.

C'est aussi une décision réconfortante pour les professionnels français qui ont apporté leur soutien à leurs homologues américains et notamment à leur avocat Mickaël TENENBAUM invité à Bruxelles en octobre 2012 pour l'opération de défense et de promotion du foie gras.